



Formation



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



INFORMATION COLLECTIVE
« Brancardier du Secteur Sanitaire et Médico Social »
avec AFGSU 1

2022 - CRFP Rezé

Pôle Formations Continues Sanitaires et Sociales



Présentation

Présentation de la Croix Rouge française et ses actions en Pays de la Loire

Présentation de la formation Brancardier

Présentation du processus de Certification

Financements et Prochaines Sessions 2022

Réponses à vos questions

Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale IRFSS

APPRENDRE UN METIER

- ✓ Formation d'Infirmier(ère)
- ✓ Formation d'Aide-Soignant(e)
- ✓ Formation d'Auxiliaire de Puériculture
- ✓ Formation d'Infirmier Coordinateur
- ✓ Formation de Brancardier

DEVELOPPER SES COMPETENCES

- ✓ Pôle carrières sanitaire, sociale et médico-sociale
 - Formation continue,
 - VAE
- ✓ Pôle santé et sécurité au travail

INSERTION PROFESSIONNELLE

- ✓ Parcours d'accompagnement à l'orientation et à l'entrée en formation
- ✓ Remise à niveau
- ✓ Certification CLEA

La Formation Brancardier – en bref

- **140h dans le cadre de la Certification**
 - 70h en centre de formation
 - 70h de stage
- **Approche par Compétences – 2 blocs de compétences à valider**
 - *Compétence 1* : Le Brancardage des patients (recueil des informations, réalisation du transport, gestion des relations avec le patient)
 - *Compétence 2* : Organisation des transferts patients, gestion du matériel et des accessoires et transports complémentaires (préparation du transport, gestion du matériel, transports de matériels et documents)
- **Réalisation d'un stage sur une durée de 70h**
- **Epreuves d'évaluation puis Jury de Certification**
- **Délivrance d'un Certificat de Brancardier Croix Rouge française (reconnu niveau 3) et de l'AFGSU 1**



Pré-requis et conditions d'admission

- Etre âgé(e) de plus de 17 ans au moment de l'entrée en formation
- Ne pas présenter de contre-indications à l'exercice du métier de Brancardier (cf. Certificat Médical)
- Etre à jour de ses vaccinations (y compris Covid19)
- Bonne maîtrise de la langue Française (écrit et oral)
- Connaissance de l'utilisation de l'outil informatique (clavier)

Pré-requis et conditions d'admission

- Les candidatures sont étudiées par ordre d'arrivée.
- Organisation d'un entretien individuel de sélection (sur site ou à distance):
 - ✓ Durée : 20 minutes
 - ✓ Lors de l'entretien, le candidat présente son expérience, son parcours, ses réalisations et son projet professionnel (motivation, intérêt pour la fonction, perspectives professionnelles).
- Un mail est adressé à chaque candidat pour lui confirmer son entrée en formation.
- Les résultats sont valables pour les sessions organisées sur l'année en cours.

Le contenu

Bloc 1 : Brancardage des patients

Module 1.1 : Recueil d'information sur le patient et installation de celui-ci en vue du transfert

Objectif du module → Être capable d'identifier les informations préalables à la prise en charge du patient.

Module 1.2 : Gestion des relations avec le patient

Objectif du module → Être capable d'adapter ses relations et communication au patient, à son entourage

Module 1.3 : Mobilisation du patient

Objectif du module → Être capable d'adapter la mobilisation, au patient, au aides techniques, à l'environnement au sein d'un équipe

Module 1.4 : Réalisation du transport des patients

Objectif du module → Être capable de transporter le patient et son appareillage en assurant sa surveillance

Module 1.5 : Réalisation des gestes de premiers secours - AFGSU 1

Objectif de formation → Être capable d'identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée au quotidien.

- Alerter, transmettre les observations et suivre les conseils donnés.
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène.
- Mettre en œuvre les gestes et soins d'urgence

Bloc 2 : Organisation des transferts patients, gestion du matériel et des accessoires et transports complémentaires

Module 2.1 : Préparation de l'organisation du transport des patients

Objectif du module → Être capable de se situer dans l'établissement et de hiérarchiser et de préparer les transports

Module 2.2 : Maintien et nettoyage du matériel et des accessoires

Objectif du module → Être capable d'appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.

Module 2.3 : Transport de petit matériel et documents

Objectif du module → Être capable d'assurer des transports logistiques internes à l'établissement



L'AFGSU 1

- Sur 2 jours, soit 14 heures de formation
- Evaluation à la fin des 2 jours en mise en situation professionnelle simulée
- Présence sur **TOUTE** la formation AFGSU 1 pour être évalué(e)
- **ATTENTION**

La validation de l'AFGSU 1 est OBLIGATOIRE pour pouvoir valider le bloc 1.



Le stage

- Le stage est **obligatoire**, durée : 70h
- Il se déroule dans le milieu hospitalier
- Les participants exerçant la fonction de brancardier peuvent s'ils le souhaitent et en accord avec leur employeur réaliser leur stage au sein de leur structure ou à l'extérieur.
- Le stage est validé par le tuteur ou responsable de stage
- Le participant doit être à jour dans sa vaccination

Les évaluations

Bloc 1

Brancardage des patients

- 1.1. Recueil d'informations sur le patient et installation de celui-ci en vue du transfert
- 1.2. Réalisation du transport des patients
- 1.3. Gestion des relations avec le patient

Les candidats sont évalués via une mise en situation professionnelle simulée qui va leur permettre de montrer qu'ils savent recueillir les informations relatives au patient, l'installer en vue de son transport, réaliser ce transport tout en gérant sa relation avec le patient.

Composition du jury d'évaluation :

- 1 formateur.
- 1 professionnel.

Les évaluations

Bloc 2

Organisation des transferts patients, gestion du matériel et des accessoires, et transports complémentaires

- 1.1. Préparation de l'organisation du transport des patients
- 1.2. Gestion du matériel et des accessoires
- 1.3. Transports de petits matériels et documents

Les candidats sont évalués via une mise en situation professionnelle simulée qui va leur permettre de montrer qu'ils savent préparer et organiser le transport du patient, nettoyer et décontaminer le matériel mobilisé puis veiller à l'acheminement de produits biologiques et de dossiers ou résultats médicaux.

Composition du jury d'évaluation :

- 1 formateur.
- 1 professionnel.

La certification

- Le jury de certification se tient après l'évaluation
- Chaque dossier est évalué individuellement à partir des grilles d'évaluations des MSPS 1 et MSPS 2 ainsi que la grille d'appréciation de stage.
- Pour obtenir la certification il faut :
 - ✓ Avoir Validé le bloc 1 avec la MSPS 1 et l'AFGSU1
 - ✓ Avoir validé la MSPS du bloc 2
 - ✓ Avoir effectué son stage et présenter une appréciation
 - ✓ Avoir suivi toute la formation sans absence
- **Validations possibles :**
 - ✓ **Totale** : délivrance du Certificat
 - ✓ **Partielle** : remise d'une attestation de validation des blocs de compétences validés
 - ✓ **Non validation** : pas de rattrapages mais possibilité de se présenter en candidat libre sur une session suivante
- La validation d'une compétence est à durée illimitée



Les cas particuliers

- **En cas d'absence aux évaluations pour causes exceptionnelles et sur justificatifs (raisons médicales, accidents, attestation de retard SNCF ...) des sessions d'évaluations supplémentaires peuvent être organisées.**
- **Il n'y a pas de rattrapages pour cette formation, mais vous pouvez vous présenter en « candidat libre » sur des sessions supplémentaires (modalités, dates et tarifs dans un dossier d'inscription spécifique)**
- **Toute contestation ou recours post-résultats de certification doivent être adressés à la Délégation de la formation nationale dans les 30 jours suivant la date de communication des résultats**
- **Réunion de cette commission tous les 2 mois pour réexamens des dossiers éventuels**

Les financements possibles

- **Financement personnel**
 - Financement en plusieurs fois possible, échéanciers personnalisés

- **Financement par l'employeur**
 - Prendre RDV avec la responsable formation et parler de son projet avec l'employeur
 - Financement via les OPCO pour projet individuel ou Financement via le plan de formation

- **Financement par Pôle Emploi**
 - Prendre rdv avec son conseiller pour évoquer le projet
 - Demander un devis sur KAIROS et le valider pour transmission et validation finale par votre conseiller

- **Financement par les Conseils Régionaux, les Missions Locales (?)**

- **Financement CPF (Compte Personnel de Formation)**
Numéro : RNCP36077

NOUVEAU



croix-rouge française

Les plus-values de cette formation

- **Formation courte, professionnalisante et certifiante (niveau 3)**
- **Tournée vers le concret, l'expérience, la pratique, l'opérationnel**
- **Lien avec le milieu professionnel via les stages**
- **Délivrance de l'AFGSU 1 après évaluation – point fort sur CV**
- **Passerelles vers d'autres formations possibles**



Les prochaines sessions BRANCARDIER à la Croix Rouge française

OUVERTURE DES SESSIONS GARANTIE A PARTIR DE 6 PARTICIPANTS MINIMUM

	REZE	RENNES	BREST	VANNES
Formation	16/05 au 25/05	25/04 au 04/05	30/05 au 09/06	07/11 au 17/11
Stage	30/05 au 10/06	09/05 au 20/05	13/06 au 24/06	21/11 au 02/12
Formation	13/06 et 14/06	23/05 et 24/05	27/06 et 28/06	05/12 et 06/12
<i>Evaluations</i>	16/06	26/05	30/06	08/12
<i>Certification</i>	30/06	31/05	30/06	12/12
Formation	08/11 au 18/11			
Stage	21/11 au 02/12			
Formation	05/12 et 08/12			
<i>Evaluations</i>	09/12			
<i>Certification</i>	12/12			

**Ces plannings sont
prévisionnels et peuvent être
modifiés**



MERCI POUR VOTRE ECOUTE

A VOS QUESTIONS !

**Centre Régional de Formation
Professionnelle Pays de la Loire**
6 rue de la gare, 3^{ème} étage – 44
402 REZE
02.40.29.47.48

Delphine COURTY :
delphine.courty@croix-rouge.fr

Rita DOUILLARD :
rita.douillard@croix-rouge.fr

**Centre Régional de Formation
Professionnelle de Bretagne**
10 rue André et Yvonne Meynier
35000 RENNES
02.98.05.22.40

Delphine COURTY :
delphine.courty@croix-rouge.fr

Corinne VEIGA :
corinne.veiga@croix-rouge.fr